

PROCÈS-VERBAL N° 3
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du mardi 06 février 2018
Ouverture de la séance 18 h 05 - Fin de la séance 19h05

PRÉSENTS : 23 membres dont deux invités (Mme Billerot Julia, CPE et M. Codognotto Mathis, élève élu au Conseil Départemental Jeunes.)

QUORUM : 16

ORDRE DU JOUR

I - Questions générales :

- Adoption du P.V du CA n° 2

II - Questions Pédagogiques :

- Présentation de la Dotation Globale Horaire.
- Organisation du DNB.
- Informations sur les « gestes qui sauvent » (GQS).
- Information sur l'échange prévu avec l'Allemagne.

III - Questions Financières et Matérielles :

- Convention la Forêt Contemporaine.
- Convention du projet « film de prévention ».
- DBM pour info

IV - Questions diverses :

LA SECRÉTAIRE


D. MOURA

La PRINCIPALE


P. AGUIRRE-LEROY

I QUESTIONS GÉNÉRALES

Madame la Principale ouvre la séance à 18h05 le quorum étant atteint avec 21 présents (dont deux invités).

Le secrétariat sera assuré par Madame Moura CPE.

- Le PV du CA du 27 novembre 2017 est approuvé à l'unanimité : 21 votants (Madame La Principale ayant précisé l'ajout du nom de Mme Legrand qui avait été oublié)

II QUESTIONS PEDAGOGIQUES :

Présentation de la Dotation Globale Horaire 2018 :

- Concernant la Dotation Globale Horaire 2018, Madame Aguirre-Leroy explique que les chiffres annoncés ce matin par la DSDEN diffèrent un peu de ceux qui avaient été présentés la veille au soir en commission permanente (La Dotation Globale Horaire s'élève à 689,75 heures (montant inchangé) mais la répartition est la suivante : 657.5 HP et 32.25 HSA) (Cf. document joint : Répartition de la DGH - Rentrée 2018). Madame La Principale explique que nous allons voir quelles seront les incidences sur les créations ou les fermetures de postes.

Rappel des effectifs prévus par la DSDEN pour la rentrée 2018, avec refus de prendre en compte l'ouverture d'une 7^{ème} classe de sixième.

Monsieur Zoeller présente un power point et précise comment allouer la DGH afin de permettre la mise en place des différents enseignements. (26 heures obligatoires, 3 heures complémentaires (DGS))

Le premier travail réalisé consiste à ventiler la part liée à l'autonomie de l'établissement. Cette ventilation doit donner la possibilité d'apporter des dédoublements (Aide Personnalisée, Langues, groupes de sciences ou technologie..) en fonction du projet d'établissement.

Choix opérés :

Développer l'allemand en 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

Répartition du latin et du grec (prévision). Madame Aguirre-Leroy souligne que cette prévision DGH est susceptible d'évoluer.

Renouvellement du dédoublement sur les enseignements technologiques et scientifiques et surtout Aide Personnalisée (chaque niveau une heure en français et mathématiques).

Projection sur les besoins supplémentaires au niveau des enseignants : certains enseignants sont à temps partiel. La gestion des Ressources Humaines (pas de création de postes mais pas de suppression non plus). (Annexe)

Ce que nous devons voter c'est la ventilation de la DGS.

Vote de l'utilisation de la DGH : 21 POUR, unanimité

Organisation du DNB :

Evaluation fin de cycle IV : 400 points du DNB

Le mercredi 6 juin 2018 de 8h30 à 12h30 : 100 points

Oral 15 minutes (sujet EPI ou parcours citoyen ou artistique et culturel à choisir)

Le jeudi 28 juin 2018 de 9h à 12h15 : français

De 14h30 à 16h30 : Mathématiques

Le vendredi 29 juin 2018 de 9h à 11h : hist-géo

De 13h30 à 14h30 : Physiques Chimie et/ou technologie et/ou SVT(2 des 3 après

Prévention sera projeté au cinéma de Léognan lors du festival le 11 juin (date proposée).
Monsieur Jouault éducateur à l'image gère le tournage, mesdames Maysonnave et Bonneau seront toutes les deux présentes ces jours là.

Précision apportée par Madame Lagarde le jury sera composé par les élèves du Comité Intercommunal de Sécurité et de Prévention (CISPD).

Vote : unanimité, 22 pour

- Une information est donnée sur une sortie scolaire à venir au Futuroscope (porté par Mme Le Mao) : « La science à l'épreuve de la fiction dans le cadre EPI. 6 avril 2018 (15 euros participation famille) Un journaliste viendra car ce projet a été retenu par Cap Sciences. Deux classes de 3^{ème} sont concernées les 3^{ème} D et F. Les professeurs accompagnateurs : Mme Le Mao, Mme Chaudet, Mme Legrand et M. Rocco. Il n'y a pas de vote car déjà inclus dans le budget présenté au dernier C A

 - Le voyage au ski :
Le 19 octobre lors du vote du budget une somme de 298 euros avait été annoncée avec une participation des familles à hauteur de 288 euros, le Foyer Socio Educatif prenant à sa charge 10 euros par élève.
Monsieur Taris explique que, suite à une vente d'objets (baisse de 21 euros par élève) (avec une très grande implication des élèves) et un don de l'Association Sportive (50 euros par élève) le prix du voyage a diminué et se monte à 235 euros par famille.
- Le Conseil d'Administration est appelé à voter sur deux points :
- 1) Acceptation du don de l'Association Sportive : **vote à l'unanimité, 22 pour**
 - 2) Nouveau budget 235 euros par famille : **vote à l'unanimité, 22 pour**

Ce séjour aura lieu du 12 au 16 mars 2018.

DBM (deux pour information) - budget 2017 (fin d'exercice)

- La première porte sur l'ajustement du montant des bourses nationales. Décision modificative : perception d'une indemnité (bris de glace suite à une tentative d'intrusion pendant un weekend, remboursement de la somme engagée).
 - La deuxième porte sur l'ajustement des recettes au service de restauration. Ajustement des ventes de tickets. Ajustement de la somme reversée par le collège au Département.
Service divers : honoraires d'huissier : frais de procédures facturés.
- 1) Subvention utilisée par le collège pour Projet Collège au Cinéma
 - 2) Subvention Science à l'épreuve de la Fiction ;

IV - QUESTIONS DIVERSES :

Aucune

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h05.

Le prochain CA aura lieu le 5 avril et portera sur le compte financier.

tirage au sort)

- **Informations sur les gestes qui sauvent (GQS) :**

Le brevet doit valider le PSC1 (premiers secours).

Madame Aguirre-Leroy précise qu'aujourd'hui une seule formatrice au collège (Madame Cordier), donc nous avons proposé au moins, que les élèves aient tous les « gestes qui sauvent ». Formation moins développée mais première préparation de deux heures au lieu des sept heures pour le PSC1.

La formation débutera le 26 février par les 3^{ème}E (groupe de 15 élèves) selon le planning communiqué aux familles via Pronote et auprès des professeurs principaux.

L'année prochaine la situation devrait être plus favorable car Madame Duvigneau a été retenue pour être formatrice également. La formation est assez lourde car elle porte sur 15 jours.

Une précision est donnée, juste après les épreuves du brevet, les personnels désireux de réactualiser leur formation auront la possibilité de le faire.

- **Information sur l'échange prévu avec l'Allemagne :**

Madame Aguirre-Leroy explique combien il a été difficile d'organiser cet échange.

Elle rappelle qu'à son arrivée au mois de septembre elle avait été informée qu'un échange devait avoir lieu entre le collège de Cadaujac et l'Allemagne et qu'il concernait 27 élèves.

Quelques jours après il était finalement question d'un échange Cadaujac / Podensac / Allemagne et donc seuls 12 élèves de Cadaujac pouvaient y participer ! Afin de ne pas pénaliser les élèves un tirage au sort est décidé (décision qui nous semble la moins injuste). Au vu de cette décision, deux familles se retirent de l'échange, reste 10 élèves qui doivent participer. Les familles versent un chèque d'arrhes de 100 euros.

A la veille des vacances de Noël, Madame la Principale reçoit un appel téléphonique de la Principale de Podensac pour lui dire que l'Allemagne ne souhaite plus travailler avec Cadaujac (pour des raisons de difficultés de communication).

Madame Aguirre-Leroy explique les délais de remboursement pour les paiements et précise combien elle est navrée d'une situation qui nous a échappée.

Arrivées de Monsieur Perrier à 18h35 et de Léo Godin à 18h40.

III QUESTIONS FINANCIERES ET MATERIELLES :

Monsieur Auchter présente deux conventions.

La première dans le cadre d'un projet soutenu par Madame Szabo-Detchard qui consiste à amener un groupe d'élèves au Parc Naturel de Gascogne.

Nécessité de signer une convention avec la Forêt d'Art Contemporain.

Vote : unanimité, 23 pour

Départ de Madame Rousselot à 18h45.

La seconde convention concerne une utilisation du gymnase le vendredi 17 mars 2018 (après midi) et le samedi 18 mars 2018 (journée). Les locaux seront utilisés à l'occasion du tournage d'un film de prévention. La Communauté de Communes rémunère le réalisateur. Ce projet concerne une classe de troisième la 3^{ème} C. Mme Maysonnave (professeur documentaliste) et Mme Bonneau (professeur de français) participent à l'écriture et à la réalisation de ce projet.

Madame Maysonnave précise que ce court métrage réalisé dans le cadre du Festival du Film de